



OFFRE D'EMPLOI

Titre : Surveillant sauveteur
Secteur de travail : Complexe sportif Jean de la Mennais
Supérieur immédiat : Agente de développement
Horaire : Semaine de relâche (2 mars au 6 mars 2026)
Classe salariale : Surveillant aquatique

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi assure la sécurité des baigneurs, prévient les risques et les dangers pouvant survenir lors des bains libres et administre les premiers soins au besoin.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Assure la sécurité des utilisateurs dans l'enceinte de la piscine ;
2. Fait respecter les règlements ;
3. Prodigue les premiers soins au besoin ;
4. Range adéquatement les accessoires et les équipements de la piscine aux endroits appropriés ;
5. Assure un suivi des cas particuliers avec le coordonnateur ;
6. Participe aux réunions organisées par le coordonnateur ;
7. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Scolarité et expérience

- Certification sauveteur national piscine délivrée par la société de sauvetage à jour ;
- Expérience de travail pertinente, un atout.

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion.
- Vigilance ;
- Rigueur ;
- Autonomie et bon jugement ;
- Débrouillard ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Entregent, habiletés dans les relations interpersonnelles (approche client) et diplomatie.

■ RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond à la classe d'emploi « surveillant aquatique entre 28.29 \$ et 33.69 \$ de l'heure » selon l'expérience et les formations.

■ Entrée en fonction

Lundi 2 mars 2026

■ Modalités de mise en candidature

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae en indiquant clairement le poste souhaité au plus tard le **dimanche 1er février 2026, 16 h** à Mme Catherine Dupuis par courriel : dupuisc@jdlm.qc.ca

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.